



**République Française**  
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Loiret  
Arrondissement d'Orléans  
Commune d'Ingré

**DECISION N° DC.22.069**  
portant sur

**L'attribution d'un marché de fourniture et maintenance  
d'une plateforme de courtage aux enchères en ligne  
pour les adhérents du GIP APPROLYS CENTR'ACHATS**

Le Maire,

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales relatif à la délégation du conseil municipal au Maire,

Vu le Code de Commande Publique,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur au seuil de marchés formalisés défini régulièrement par décret ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la délibération du conseil municipal du 30 juin 2014 N° DL 14.095 approuvant la convention constitutive modifiée du groupement d'intérêt public APPROLYS.

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :** Le groupement d'intérêt public APPROLYS a cédé à la ville d'Ingré l'accord-cadre pour la fourniture et la maintenance d'une plateforme de courtage aux enchères en lignes pour les adhérents du GIP APPROLYS CENTR'ACHATS – Lot 2 : pour les adhérents vendant occasionnellement.

Le titulaire du marché est la société AGORASTORE SAS, 20 rue Voltaire, 93100 MONTREUIL.

Les prix du marché sont traités à prix unitaires, sur la base du bordereau de prix du marché. Le forfait annuel de mise en œuvre, de paramétrage et d'utilisation de la plateforme est gratuit. Un commissionnement des ventes de 7% sur les biens immobiliers et de 9% sur les biens mobiliers est dû.

Le marché est conclu à compter du 1<sup>er</sup> août 2022 jusqu'au 24 septembre 2024.

**Article 2 :** La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la commune.

**Article 3 :** Monsieur le Maire s'engage à rendre compte à la prochaine réunion du conseil municipal de la présente décision.

**Article 4 :** Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

**Article 5 :** La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

**Article 6 :** Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à :

- Madame la Préfète du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire,
- Monsieur le Receveur Percepteur d'Ingré

A Ingré, le **25 JUIL. 2022**

 Le Maire  
Christian DUMAS

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été :

Transmis au représentant de l'Etat le : **25 JUIL. 2022**

Publié ou notifié-le : **25 JUIL. 2022**

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE INGRE

Utilisateur : Le Tumelin SYLVIE

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Numéro de l'acte :	DC_22_069
Date de la décision :	2022-07-25 00:00:00+02
Objet :	Attribution d'un marché de fourniture et maintenance d'une plateforme de courtage aux enchères en ligne pour les adhérents du GIP APPROLYS CENTR'ACHATS
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	045-214501694-20220725-DC_22_069-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
045-214501694-20220725-DC_22_069-AR-1-1_0.xml	text/xml	974
Nom original :		
DC.22.069 - Marché plateforme ventes.pdf	application/pdf	129201
Nom métier :		
99_AR-045-214501694-20220725-DC_22_069-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	129201

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 juillet 2022 à 16h46min37s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 juillet 2022 à 16h46min38s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 juillet 2022 à 16h46min40s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 juillet 2022 à 16h46min50s	Reçu par le MI le 2022-07-25